

La MSA intervient pour la Santé-Sécurité au Travail des exploitants, salariés, employeurs et chefs d'entreprises agricoles.

Elle agit pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques professionnels en agriculture.

Les conseillers en prévention, les médecins et les infirmiers du travail sont là pour vous aider à trouver des solutions de prévention adaptées à votre situation.

Ref. : 12569 / 02/2026 / CCMSA - Marianne Séguin & Cie

LE PLAN SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL EN AGRICULTURE 2026 > 2030



LA SST EN MSA DES ÉQUIPES AU SERVICE DE 1,26 M D'ACTIFS AGRICOLES

240 médecins du travail
273 infirmiers en santé au travail
287 conseillers en prévention
(responsables compris)

Les équipes SST (médecin du travail, infirmier de santé au travail, conseillers en prévention, administratif, assistant SST, intervenant en prévention des risques professionnels...) assurent des missions de santé au travail et de prévention des risques professionnels sur l'ensemble du territoire français, sous le pilotage d'une équipe centrale composée de :

41 collaborateurs

1,26 M d'actifs agricoles
Plus de **430** exploitants
et près de **830** salariés agricoles



CIBLES

Salariés et non-salariés (employeurs, exploitants), partenaires, filières professionnelles...

LES PRINCIPES DE CE NOUVEAU PLAN



Le Plan 2026-2030, mené dans la continuité du Plan 2021-2025, est participatif et piloté nationalement. Il est alimenté par les activités de tous les métiers de la SST.

Ce nouveau plan privilégie **les accompagnements en prévention primaire.** Il intègre **l'évaluation et la valorisation des actions** tout au long du plan et promeut la SST comme **levier de performance globale** (sociale, santé, économique).

L'innovation est le maître mot de ce plan, dans ses approches comme dans ses méthodes en matière de SST et de prévention. **Il intègre et accompagne les évolutions du monde agricole dans ses mutations et transitions.**

4 ORIENTATIONS TRANSVERSES



Dans un monde agricole en constante évolution, la prévention des risques professionnels doit être abordée de manière décloisonnée. C'est pourquoi le Plan SST repose sur quatre orientations transverses, qui irriguent toutes les thématiques traitées. Ces orientations constituent un cadre structurant, un fil conducteur indispensable pour garantir une approche cohérente et globale de la prévention.

Une seule santé

Le concept « une seule santé » se définit comme une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et développer durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes.

Prévention primaire

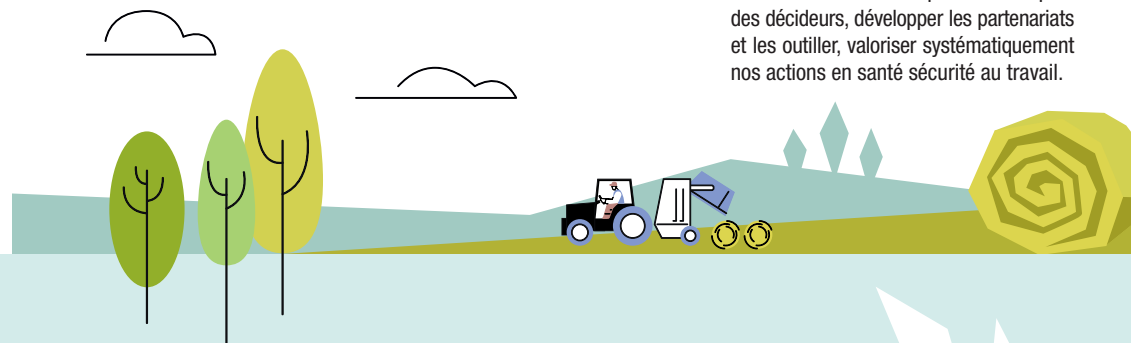
Démarche qui questionne et analyse l'ensemble des déterminants des situations de travail (techniques, organisationnels, managériaux, humains, sociétaux...) pour éliminer ou réduire le danger à la source en agissant le plus tôt et le plus en amont possible. Son objectif est de générer des conditions de réalisation du travail favorables à la santé des individus et des performances de l'entreprise.

Relation de service SST personnalisée

Elle implique un travail en commun qui permet de définir le besoin, les moyens et le processus de conception et de construction progressive et collective pour accompagner l'adhérent dans ses prises de décision afin de réaliser les actions les plus efficaces et durables. Elle vise le développement de l'autonomie des entreprises et de ses acteurs par leur montée en compétence sur les questions de santé du travail et de prévention des risques.

Stratégie d'influence en SST

La stratégie d'influence se mène à plusieurs niveaux : faire connaître et reconnaître notre manière d'intervenir en prévention auprès des décideurs, développer les partenariats et les outiller, valoriser systématiquement nos actions en santé sécurité au travail.



LE PLAN SST 2026 > 2030

AXE 1

**ACCOMPAGNER
LES ENTREPRISES
POUR AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL**

afin de réduire
les effets
délétères
sur la santé
des travailleurs



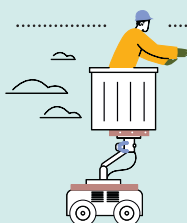
Agir sur les situations de travail par une approche pluridisciplinaire systémique en prévention primaire pour préserver la santé



Prévenir la désinsertion professionnelle : renforcer les partenariats et mobiliser les entreprises agricoles



Agir en situation de travail sur la réduction des expositions aux agents chimiques dangereux



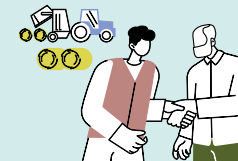
Prévenir les principaux ATGM (Accidents du Travail Graves et Mortels)

AXE 2

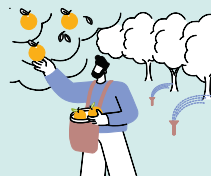
**SOUTENIR LES
TRANSFORMATIONS
ET TRANSITIONS
DE L'AGRICULTURE**
dans une
approche
de bien-être
au travail



Nouvelles technologies



Le défi du renouvellement des générations et les femmes, comme levier à ce défi



Mutations et transitions : prévenir leurs impacts sur le travail en agriculture



Populations spécifiques sous l'angle de la réalisation de l'activité